

Fonds de Titrisation

FT MIFTAH

COMPARTIMENT MIFTAH FONCTIONNAIRES II

RAPPORT TRIMESTRIEL D'ACTIVITE 3ème trimestre 2025

Compartiment MIFTAH Fonctionnaires II

Rapport Trimestriel T3-2025

Période d'arrêté : 24/06/2025 au 24/09/2025

Date d'arrêté : 24/09/2025



TABLE DES MATIÈRES

1 - Description du fonds
2 - Informations sur l'actif
3 - Informations sur le passif
4 - Echéancier prévisionnel des titres
5 - Contact

Compartiment MIFTAH Fonctionnaires II

Rapport Trimestriel T3-2025

Période d'arrêté : 24/06/2025 au 24/09/2025

Date d'arrêté: 24/09/2025



DESCRIPTION DU FONDS

En date du 09/12/2019, le compartiment « MIFTAH Fonctionnaires II » du fonds de titrisation « FT MIFTAH » a acquis un portefeuille de 3820 créances hypothécaires, ayant à cette date un capital restant dû de 1.000.098.806,10 MAD. Ces créances résultent de prêts consentis par ATTIJARIWAFA BANK à des particuliers fonctionnaires de l'Etat du Maroc, en vue de financer des acquisitions de logements.

Le tableau ci-après détaille la situation du portefeuille de créances à la date d'émission :

Date d'arrêté	09/12/2019
Nombre de créances	3820
Encours des créances	1 000 098 806,10
Capital restant dû minimal (MAD)	100 038,88
Կ En % de l'encours à l'émission	0,010%
Capital restant dû maximal (MAD)	1 529 118,34
Կ En % de l'encours à l'émission	0,153%
Capital restant dû moyen (MAD)	261 805,97
Կ En % de l'encours à l'émission	0,026%
Taux moyen pondéré	4,93%
Loan-to-value moyenne pondérée (*)	60%
Durée vécue moyenne pondérée (années)	6,32
Durée résiduelle minimale (années)	2,08
Durée résiduelle maximale (années)	18,33
Durée résiduelle moyenne pondérée (années)	14,31

^(*) la loan-to-value (LTV) d'une créance à une date donnée est le rapport entre le CRD de la créance à ladite date et l'estimation de la valeur du bien à la date d'octroi du crédit.

Cette acquisition de créances a été financée par le produit de l'émission de trois catégories de titres d'un montant global de 1.000.100.000,00 MAD, dont les caractéristiques sont présentées sur le tableau suivant :

Types de Titres	Nombre de titres	Nominal total (MAD)	Taux d'intérêt (*)	Prime de risque	Duration (**)
Obligations A1	7 500	750 000 000,00	3,03%	0,45%	5,12 ans
Obligations A2	2 000	200 000 000,00	3,51%	0,60%	10,74 ans
Parts	501	50 100 000,00	NA	NA	NA
Total	10 001	1 000 100 000,00			

^(*) Le taux d'émission est calculé sur la base de la courbe zéro coupon correspondant à la courbe secondaire des taux des Bons du Trésor arrêtée au 03/12/2019.

^(**) Selon un scénario basé sur un Taux de Remboursement Anticipé Annuel de 1,01% et un Taux de Déchéance Annuel de 0,11% sur le portefeuille des Créances cédées.

Compartiment MIFTAH Fonctionnaires II

Rapport Trimestriel T3-2025

Période d'arrêté : 24/06/2025 au 24/09/2025

Date d'arrêté : 24/09/2025



INFORMATIONS SUR L'ACTIF

1 - Situation globale du stock de créances

Le tableau ci-après détaille la situation du portefeuille de créances aux quatre dernières dates d'arrêté :

Date d'arrêté	24/12/2024	24/03/2025	24/06/2025	24/09/2025
Nombre de créances vivantes	2 979	2 939	2 896	2 860
Encours des créances (MAD)	563 066 159,52	543 858 434,71	526 764 648,65	509 852 170,56
Encours amorti sur le trimestre (MAD)	17 553 797,94	19 207 724,81	17 093 786,06	16 912 478,09
♣ En % de l'encours à l'émission	1,76%	1,92%	1,71%	1,69%
√ Cumulé depuis l'émission	43,70%	45,62%	47,33%	49,02%
Capital restant dû minimal (MAD)	1 392,14	1 908,82	2 185,64	1 732,38
⊌ En % de l'encours arrêté	<0,001%	<0,001%	<0,001%	<0,001%
Capital restant dû maximal (MAD)	1 135 385,63	1 119 995,69	1 104 389,88	1 088 565,15
⊌ En % de l'encours arrêté	0,202%	0,206%	0,210%	0,214%
Capital restant dû moyen (MAD)	189 011,80	185 048,80	181 893,87	178 269,99
⊌ En % de l'encours arrêté	0,034%	0,034%	0,035%	0,035%
Taux moyen pondéré	4,92%	4,92%	4,92%	4,92%
Loan-to-value moyen pondéré	46,47%	45,77%	45,07%	44,39%
Durée vécue moyenne pondérée (ans)	11,36	11,62	11,88	12,13
Durée résiduelle minimale (ans)	0,06	0,08	0,08	0,08
Durée résiduelle maximale (ans)	17,08	16,83	16,58	16,33
Durée résiduelle moyenne pondérée (ans)	10,17	9,97	9,79	9,59

2 - Situation des remboursements par anticipation

Situation des remboursements par anticipation sur la période arrêtée

Nombre de créances ayant fait l'objet de remboursements par anticipation Flux de capital remboursé par anticipation

26 3 870 330,19

Historique des remboursements par anticipation sur l'année

Mois	Montant remboursé	En % de l'encours du 24/12/2024
Janvier	1 061 268,69	0,19%
Février	1 570 469,26	0,28%
Mars	3 459 700,10	0,61%
Avril	2 720 941,31	0,48%
Mai	920 472,40	0,16%
Juin	725 793,88	0,13%
Juillet	1 434 384,86	0,25%
Août	630 296,67	0,11%
Septembre	1 805 648,66	0,32%
Total	14 328 975,83	2,54%

3 - Situation des flux impayés

Situation des flux impayés à la date d'arrêté

Arrêté des impayés en intérêts Arrêté des impayés en capital 370 926,98 1 527 604,67

Historique des arrêtés mensuels des impayés en intérêts sur l'année

Mois	Arrêté des impayés en intérêts	En % de l'encours du 24/12/2024
Janvier	444 916,44	0,08%
Février	451 805,13	0,08%
Mars	452 343,30	0,08%
Avril	481 935,30	0,09%
Mai	462 197,17	0,08%
Juin	448 042,60	0,08%
Juillet	391 925,56	0,07%
Août	378 207,59	0,07%
Septembre	370 926,98	0,07%

Historique des arrêtés mensuels des impayés en capital sur l'année

Mois	Arrêté des impayés en capital	En % de l'encours du 24/12/2024
Janvier	1 786 860,66	0,32%
Février	1 786 319,72	0,32%
Mars	1 795 014,65	0,32%
Avril	1 843 189,73	0,33%
Mai	1 825 227,36	0,32%
Juin	1 840 154,02	0,33%
Juillet	1 528 834,66	0,27%
Août	1 528 529,66	0,27%
Septembre	1 527 604,67	0,27%

4 - Situation des créances en défaut

Nombre de créances saines	2 860
Nombre de créances passées en défaut sur la période arrêtée	2
Nombre de créances passées en défaut depuis le début d'année	5
Nombre de créances passées en défaut depuis la date d'émission	49
Nombre de créances reclassées en créances saines sur la période arrêtée	-
Nombre de créances reclassées en créances saines depuis le début d'année	3
Nombre de créances reclassées en créances saines depuis la date d'émission	6
Nombre de créances en défaut en cours de recouvrement	25
Nombre de dossiers en défaut clôturés	24
CRD total des créances saines	509 852 170,56
CRD total des créances passées en défaut sur la période arrêtée	231 612,29
CRD total des créances passées en défaut depuis le début d'année	668 512,27
CRD total des créances passées en défaut depuis la date d'émission	11 457 567,47
CRD total des créances reclassées en créances saines sur la période arrêtée	-
CRD total des créances reclassées en créances saines depuis le début d'année	721 766,93
CRD total des créances reclassées en créances saines depuis la date d'émission	1 602 638,71
CRD total des créances en défaut en cours de recouvrement	5 244 515,15
Perte nette constatée sur les créances en défaut depuis la date d'émission	-
Montants recouvrés des créances en défaut sur la période arrêtée	218 722,36
Montants recouvrés des créances en défaut depuis le début d'année	765 523,81
Montants recouvrés des créances en défaut depuis la date d'émission	4 645 786,06

Historique des créances en défaut constatées sur l'année en cours

Mois	CRD en défaut constaté	En % de l'encours du 24/12/2024
Janvier	-	-
Février	-	
Mars	-	-
Avril	374 065,46	0,07%
Mai	-	-
Juin	62 834,52	0,01%
Juillet	92 020,93	0,02%
Août	139 591,36	0,02%
Septembre	-	-
Total	668 512,27	0,12%

Historique de recouvrement des créances en défaut sur l'année en cours

Mois	Flux recouvrés des créances en défaut	En % de l'encours du 24/12/2024
Janvier	-	-
Février		
Mars	-	-
Avril	15 588,74	0,003%
Mai	529 986,09	0,094%
Juin	1 226,62	<0,001%
Juillet	156 927,83	0,028%
Août	21,63	<0,001%
Septembre	61 772,90	0,011%
Total	765 523,81	0,136%

5 - Historique de recouvrement

Historique des flux d'intérêts encaissés sur l'année

Mois	Flux d'intérêts	En % de l'encours du 24/12/2024
Janvier	2 282 408,19	0,41%
Février	2 280 709,85	0,41%
Mars	2 246 637,28	0,40%
Avril	2 254 602,08	0,40%
Mai	2 226 762,03	0,40%
Juin	2 206 052,00	0,39%
Juillet	2 156 676,34	0,38%
Août	2 128 355,07	0,38%
Septembre	2 120 876,57	0,38%
Total	19 903 079,41	3,53%

Historique des flux de capital encaissés sur l'année

Mois	Flux de capital	En % de l'encours du 24/12/2024
Janvier	5 444 911,70	0,97%
Février	5 954 609,92	1,06%
Mars	7 791 419,68	1,38%
Avril	7 065 567,88	1,25%
Mai	5 783 221,90	1,03%
Juin	5 031 525,31	0,89%
Juillet	5 833 483,92	1,04%
Août	4 878 679,57	0,87%
Septembre	6 119 211,23	1,09%
Total	53 902 631,11	9,57%

6 - Trésorerie

Solde des comptes bancaires à la date d'arrêté

Solde du compte général (en MAD) Solde du compte de réserve (en MAD) 456 992,63 1 005,52

Situation des placements de trésorerie en OPCVM à la date d'arrêté

Compte	Code ISIN	Libellé	Quantité	Valeur unitaire	Valeur totale
Compte général	-	-	-	-	-
Compte de réserve	MA0000040396	FCP OBLITOP	4 878,37	2 339,26	11 411 778,15

Compartiment MIFTAH Fonctionnaires II

Rapport Trimestriel T3-2025

Période d'arrêté : 24/06/2025 au 24/09/2025

Date d'arrêté : 24/09/2025



INFORMATIONS SUR LE PASSIF

1 - Frais et commissions supportés par le fonds

Les frais et commissions trimestriels supportés par le compartiment sont les suivants :

- la commission de recouvrement, payable à chaque date de paiement, égale à 0,010% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission du dépositaire, payable à chaque date de paiement, égale à 0,050% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission de la société de gestion, payable à chaque date de paiement, égale à 0,200% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission de placement des titres, payable sur les quatre premiers trimestres, égale à 0,250% (hors taxes) du montant placé par l'organisme de placement ;
- la commission due à l'AMMC en tant qu'organisme de contrôle, payable à chaque date de paiement, selon la réglementation en vigueur ;
- les frais de Maroclear.

Le tableau suivant détaille les frais et commissions supportés par le compartiment sur l'année (les montants sont hors taxes) :

Trimestre	T1-2025	T2-2025	T3-2025
Début de période	24/12/2024	24/03/2025	24/06/2025
Fin de période	24/03/2025	24/06/2025	24/09/2025
CRD début période	563 066 159,52	543 858 434,71	526 764 648,65
Recouvrement	13 883,82	13 708,21	13 277,36
Dépositaire	69 419,12	68 541,06	66 386,78
Gestion	277 676,46	274 164,25	265 547,11
AMMC	41 354,31	40 228,37	39 501,31
Maroclear	2 700,00	2 700,00	2 700,00
Total	405 033,71	399 341,89	387 412,56

2 - Opérations sur les titres émis

Obligations A1		Par titre	Total
Nominal restant dû au début de l'année		41 965,92	314 744 400,00
T1-2025	Coupon	317,89	2 384 175,00
	Amortissement	2 558,79	19 190 925,00
T2-2025	Coupon	298,50	2 238 750,00
	Amortissement	2 273,15	17 048 625,00
T3-2025	Coupon	281,28	2 109 600,00
	Amortissement	2 245,90	16 844 250,00
Nominal restant dû final		34 888,08	261 660 600,00
Total coupon payé sur l'année		897,67	6 732 525,00
Total capital amorti sur l'année		7 077,84	53 083 800,00

Obligations A2		Par titre	Total
Nominal restant dû au début de l'année		100 000,00	200 000 000,00
T1-2025	Coupon	877,50	1 755 000,00
	Amortissement	-	-
T2-2025	Coupon	877,50	1 755 000,00
	Amortissement	-	-
T3-2025	Coupon	877,50	1 755 000,00
	Amortissement	-	-
Nominal restant dû final		100 000,00	200 000 000,00
Total coupon payé sur l'année		2 632,50	5 265 000,00
Total capital amorti sur l'année		<u>-</u>	-

Parts résiduelles		Par titre	Total
Nominal restant dû au début de l'année		100 000,00	50 100 000,00
T1-2025	Coupon	4 474,23	2 241 589,23
11-2025	Amortissement	-	-
T2-2025	Coupon	6 180,00	3 096 180,00
	Amortissement	-	-
T3-2025	Coupon	4 201,44	2 104 921,44
	Amortissement		-
Nominal restant dû final		100 000,00	50 100 000,00
Total coupon payé sur l'année		14 855,67	7 442 690,67
Total capital amorti sur l'année		-	-

3 - Mise en jeu des mécanismes de couverture

Compte de réserve

Le compte de réserve du compartiment est crédité à chaque date de paiement, à partir des encaissements d'intérêts, dans le respect de l'ordre de priorité des paiements applicable, et ce à concurrence de son plafond de à 10 millions de dirhams.

Si à une date de paiement, la société de gestion constate que les encaissements d'intérêts sont insuffisants pour assurer le paiement des montants des coûts de gestion et des coupons dus par le compartiment à cette date de paiement, l'insuffisance en encaissement d'intérêts est couverte à partir des montants figurants au solde du compte de réserve.

Le compartiment n'ayant fait l'objet d'aucune insuffisance en flux d'intérêts sur la période arrêtée, et le plafond du compte de réserve étant atteint, le compte de réserve n'a enregistré aucun mouvement sur la période arrêtée.

Solde du compte de réserve au début de la période arrêtée (hors plus-value OPCVM)

Alimentation du compte de réserve sur la période arrêtée

- Plafond du compte de réserve atteint ?

Insuffisances en flux d'intérêts sur la période arrêtée

- Flux du compte de réserve utilisés

- COUI

Ligne de liquidités

Afin de permettre au Compartiment de financer ses besoins en liquidités, et ce dans le cas où le solde du compte de réserve n'est pas suffisant pour couvrir ces besoins, une ligne de liquidités d'un montant de 5 millions de dirhams a été consentie au compartiment par Attijariwafa bank.

Le compartiment n'ayant fait l'objet d'aucune insuffisance en flux d'intérêts sur la période arrêtée, le compartiment n'a pas fait appel à la ligne de liquidités.

Couverture de défaut par l'excess spread

Le compartiment ayant fait l'objet de cas de créances contentieuses sur la période arrêtée (voir la partie "Situation des créances en défaut"), le montant de capital en défaut constaté a été couvert à partir de l'excess spread brut et remboursé aux porteurs d'obligations, à la date de paiement, conformément à l'ordre de priorité des paiements applicable.

Compartiment MIFTAH Fonctionnaires II

Rapport Trimestriel T3-2025

Période d'arrêté : 24/06/2025 au 24/09/2025

Date d'arrêté : 24/09/2025



ECHEANCIER PREVISIONNEL DES TITRES

Date de paiement		OBLIGATION A1		OBLIGATION A2		
	CRD initial	Capital	Intérêts	CRD initial	Capital	Intérêts
24/12/2025	34 888,08	1 905,92	264,27	100 000,00	-	877,50
24/03/2026	32 982,16	1 902,70	249,83	100 000,00	-	877,50
24/06/2026	31 079,46	1 893,64	235,42	100 000,00	-	877,50
24/09/2026	29 185,82	1 884,66	221,08	100 000,00	-	877,50
24/12/2026	27 301,16	1 863,48	206,80	100 000,00	-	877,50
24/03/2027	25 437,68	1 841,89	192,69	100 000,00	-	877,50
24/06/2027	23 595,79	1 815,97	178,73	100 000,00	-	877,50
24/09/2027	21 779,82	1 802,02	164,98	100 000,00	-	877,50
24/12/2027	19 977,80	1 795,04	151,33	100 000,00	-	877,50
24/03/2028	18 182,76	1 770,96	137,73	100 000,00	-	877,50
24/06/2028	16 411,80	1 742,07	124,31	100 000,00	-	877,50
24/09/2028	14 669,73	1 723,07	111,12	100 000,00	-	877,50
24/12/2028	12 946,66	1 706,67	98,07	100 000,00	-	877,50
24/03/2029	11 239,99	1 691,47	85,14	100 000,00	-	877,50
24/06/2029	9 548,52	1 686,45	72,33	100 000,00	-	877,50
24/09/2029	7 862,07	1 668,02	59,55	100 000,00	-	877,50
24/12/2029	6 194,05	1 661,53	46,91	100 000,00	-	877,50
24/03/2030	4 532,52	1 644,21	34,33	100 000,00	-	877,50
24/06/2030	2 888,31	1 630,63	21,87	100 000,00	-	877,50
24/09/2030	1 257,68	1 257,68	9,52	100 000,00	1 329,86	877,50
24/12/2030	-	-	-	98 670,14	5 947,59	865,83
24/03/2031	-	-	-	92 722,55	5 860,73	813,64
24/06/2031	-	-	-	86 861,82	5 743,04	762,21
24/09/2031	-	-	-	81 118,78	5 636,23	711,81
24/12/2031	-	-	-	75 482,55	5 515,88	662,35
24/03/2032	-	-	-	69 966,67	5 383,39	613,95
24/06/2032	-	-	-	64 583,28	5 252,39	566,71
24/09/2032	-	-	-	59 330,89	5 092,57	520,62
24/12/2032	-	-	-	54 238,32	4 984,68	475,94
24/03/2033	-	-	-	49 253,64	4 826,14	432,20
24/06/2033	-	-	-	44 427,50	4 698,83	389,85
24/09/2033	-	-	-	39 728,67	4 623,84	348,61
24/12/2033	-	-	-	35 104,83	4 547,29	308,04
24/03/2034			-	30 557,54	4 501,60	268,14
24/06/2034	-	-	-	26 055,94	4 383,81	228,64
24/09/2034	-	-	-	21 672,13	4 253,41	190,17
24/12/2034	-		-	17 418,72	4 130,88	152,84
24/03/2035	-	-	-	13 287,84	4 021,33	116,60
24/06/2035	-			9 266,51	3 841,38	81,31
24/09/2035		-	-	5 425,13	3 636,24	47,60
24/12/2035				1 788,89	1 788,89	15,69

Compartiment MIFTAH Fonctionnaires II

Rapport Trimestriel T3-2025

Période d'arrêté : 24/06/2025 au 24/09/2025

Date d'arrêté : 24/09/2025



٧

CONTACT

ATTIJARI TITRISATION

163, avenue Hassan II – Casablanca Tel : 05 22 49 39 90

Mohamed Yassine ZNATNI

Responsable Gestion et Structuration

m.znatni@attijariwafa.com

Tel: 05 22 49 39 94